

ASSEMBLEE GENERALE DE BANC PUBLIC

Jeudi 16 mai 2024

Personnes présentes : Mme Dominique Jordan Perrin, présidente, Sœur Danièle Perrier, vice-présidente, M. Marc Bugnon, M. Paul Coudret, M. Samuel Jordan, Mme Louise Reymond, co-directrice, M. Benoît Schaller-Mottas, co-directeur, M. Haslebacher, M. Olivier Aebischer, Sœur Marie-Vérène et Sœur Marie-Agnès de la Communauté d'Ingenbohl, Sœur Pia et Sœur Maggie des Filles de la Charité, Mme Audrey Molliet de Caritas, Mme Rachel Andrey de La Tuile, Mme Claudia Ibarra du RFSM, M. Jean-Marc Buchs de l'Eglise catholique de la ville de Fribourg, M. Gregory Schorro, fiduciaire Gefid, Frère Jean-Luc Vuillemin, M. François Jaeger, Mme Agathe Konrad, Mme Ilou Jacolet, Mme Véronique Pythoud, Mme Olha Servatovych.

Personnes excusées : Mme Annamaria Colombo Wiget, Mme Esther Neukomm, M. Alain Berset, Mme la Préfète Lise-Marie Graden, M. Elias Moussa, Mme Ruffieux de la direction de l'Eglise catholique, Mme Jacqueline Gremaud Neri de Fribourg pour Tous, M. Daniel Ruffieux de l'Association interparoissiale catholique-romaine de la ville de Fribourg, Mme et M. Catherine et Claude Plüss, M. Jean-Baptiste de Weck, Mme Nicole Aeby-Egger.

1. Accueil

La présidente présente les salutations d'usage aux personnes présentes et souhaite à toutes et tous une chaleureuse bienvenue pour cette 22^e assemblée générale.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Nomination des scrutateurs

La présidente propose de ne pas nommer de scrutateurs au vu de la taille de l'assemblée, la proposition est approuvée à l'unanimité.

3. Approbation du PV de l'AG du 11.05.2023

Le procès-verbal était à disposition sur le site internet de l'association, il est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport d'activité 2023

La présidente relève que l'augmentation de la fréquentation est un défi majeur de l'institution. En effet, une augmentation a été relevée fin 2022 puis s'est confirmée dès les premiers mois de 2023, avec 38'000 repas servis durant l'année (déjeuners, dîners et collations), soit 100

repas / jour alors que la salle est dotée de 48 places assises. La précarité augmente dans le canton, le réseau social fribourgeois est sous pression, y compris Banc Public. Des mesures ont été prises à l'interne, à savoir augmenter les ressources financières ainsi que diminuer les charges, mais cela reste un défi quotidien.

L'Etat a été informé de la situation et de l'augmentation de fréquentation lors d'un entretien avec le Conseiller d'Etat M. Demierre ainsi que ses cadres. Un déménagement de notre institution dans une structure plus adaptée et plus grande serait opportun vu le nombre de repas servis quotidiennement. Face à ces défis logistiques, la présidente remercie vivement la co-direction, le personnel ainsi que les bénévoles pour le travail accompli.

La co-direction présente le rapport d'activité 2023 :

- Evolution de la fréquentation : La courbe évolutive démontre que la population a de plus en plus de problèmes à se nourrir. Le nombre de repas de midi a augmenté de 23%, soit 28'707 repas. Le nombre total de repas (y compris les déjeuners et les collations), s'élève à 38'000 repas, soit une comparaison de 1 repas par jour et par habitant de la ville de Fribourg !
Le nombre de passages a, lui, augmenté de 21%.

Trois profils-type sont relevés parmi les bénéficiaires :

- les jeunes retraités ayant eu un emploi peu valorisé et/ou peu rémunéré et tombant dans la précarité sociale et financière à l'âge de la retraite
 - les familles avec enfants : le nombre de menus enfant est passé de 300 à 600 en un an. Nous relevons cette augmentation principalement les week-ends
 - les *working poors* : principalement des hommes.
- Lieu de résidence des bénéficiaires : 87% des bénéficiaires proviennent du canton de Fribourg, dont le 85% provient, à lui seul, de la ville de Fribourg. Le taux des bénéficiaires « de passage », c'est-à-dire qui n'ont pas de domicile en Suisse, est passé de 5% à 17% après le covid, mais est redescendu à 11% en 2023.
 - L'organigramme : Le budget 2023 est relativement similaire à celui de 2013, lequel comptait 50 menus / jour. Le budget 2023 a pu être tenu grâce notamment aux personnes PET temporaires, à savoir des personnes au chômage bénéficiant d'un programme d'emploi temporaire (PET), de deux postes de civiliste ainsi qu'à une personne en contrat TR (travail et remplacement) dont le salaire est pris en charge par le service social de la ville de Fribourg. Sans l'appui des personnes temporaires, Banc Public ne pourrait simplement pas « tourner ». Un grand merci est adressé au personnel permanent pour leur capacité d'adaptation et aux bénévoles pour les plus de 60 heures de travail réalisées chaque semaine.
 - Perspectives :
 - Nouveau concept de cuisine : Grâce à la contribution financière de plusieurs donateurs, Banc Public a pu acquérir un four professionnel ainsi qu'une cellule de refroidissement afin de pouvoir servir des repas chauds également le dimanche.
 - Déménagement : de nouveaux locaux, plus grands, sont actuellement en prospection.

M. Jean-Marc Buchs relève que l'accueil Ste-Elisabeth voit une explosion de demandes de personnes provenant d'Ukraine pour chercher des bons repas à utiliser à Banc Public et le Tremplin. Est-ce que cette population entre dans une des catégories de profils définis de bénéficiaires ? M. Schaller-Mottas répond que cette augmentation n'est pas liée uniquement à la population ukrainienne. En fin d'année 2023, Banc Public a vu une arrivée élevée d'Ukrainiens pour dîner, mais suite à l'intervention d'ORS et à leurs explications, la venue d'Ukrainiens a pu se « lisser » sur la semaine. Les réfugiés qui résident au foyer ORS ont été redirigés vers les prestations dont ils bénéficient déjà.

- Les repas solidaires, lesquels sont gratuits, ont eu lieu du 24.12.2023 au 01.01.2024 à la salle paroissiale de St-Paul au Schönberg. Là aussi, une explosion de la fréquentation est relevée puisqu'en 2022, 140 repas / jour étaient servis contre 240 repas / jour en 2023 ! Cette augmentation de 60% des repas est due à l'augmentation des familles, dont des familles locales.

5. Comptes et bilan 2023

Davantage de fréquentation signifie davantage de charges. Des mesures d'assainissement ont été décidées durant 2023 par le comité et la co-direction afin d'augmenter les produits et réduire les charges. Les produits ont augmenté grâce notamment aux soutiens de la fondation Madeleine Fietta et la fondation Arcanum.

Présentation des comptes :

Total des charges :	CHF	983'601.56
Total des produits :	CHF	983'751.28
Résultat positif :	CHF	149.72

Les charges ont diminué grâce notamment à la réduction des menus carnés durant la semaine. Dès 2024, les menus carnés sont servis deux fois / semaine et le poisson une fois / semaine. Une économie de CHF 12'000.- est ainsi réalisée. Sur les 3 premiers mois de 2024, les coûts alimentaires par repas sont passés de CHF 3.20 à CHF 2.60 grâce à la diminution de la viande. Banc Public enregistre finalement un résultat positif de CHF 149.72, alors que le budget prévoyait un résultat déficitaire d'environ CHF 40'000.-.

La présidente relève le fait que pouvoir présenter un résultat positif s'avère être un exploit vu l'augmentation de la fréquentation, et donc des charges.

Présentation du bilan :

Le total du bilan se monte à CHF 121'529.10. Le montant des capitaux propres est de CHF 66'549.40.

Rapport de l'organe de révision :

M. Schorro, fiduciaire Gefid, procède à la lecture du rapport de l'organe de révision.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'AG, qui en donne décharge au comité.

6. Nomination de l'organe de révision

Le comité propose que Gefid reste l'organe de révision, la proposition est acceptée à l'unanimité par l'AG. Monsieur Schorro remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

7. Budget 2024

La LORO a augmenté sa subvention, passant de CHF 470'000.- à CHF 490'000.- / an durant trois ans. L'Etat de Fribourg a indexé sa subvention au coût de la vie, elle passe donc à CHF 222'250.-. La ville de Fribourg a également augmenté son soutien, passant de CHF 20'000.- à CHF 30'000.-. La fondation Arcanum a décidé de verser un montant de CHF 15'000.- / an durant trois ans entre 2023 et 2025. Les repas solidaires sont désormais un projet distinct, qui fait l'objet d'un budget séparé, avec une recherche de fonds spécifiques. Malgré le renchérissement des salaires, ceux-ci sont en baisse grâce à la collaboration de personnes en programme d'emploi temporaire (PET) du chômage. Le budget 2024 présente un résultat positif de CHF 270.50.

8. Ratification des adhésions à l'association

L'association a le plaisir d'accueillir quatre nouveaux membres : Mesdames Elisabeth Gutjahr, Marie-José Werro et Véronique Pythoud, ainsi que M. Maxime Chablais.
L'AG ratifie ces adhésions à l'unanimité.

9. Modification des statuts

Les modifications proposées suivantes relèvent de la forme :

- Utilisation de l'écriture inclusive à l'ensemble du document
- Remplacement de « directeur ou son adjoint » par « la direction »
- Ajout de « ou de plusieurs co-directeurs.trices ».

Les modifications suivantes permettent d'ajuster le règlement à la pratique interne :

- Art. 21 Responsabilités et engagements : Pour les actes découlant des attributions de la direction décrites à l'art. 17 des présents statuts, la signature de la direction, avec préavis du ou de la Président.e, suffit à engager l'association (attributions de l'art. 17 diffusées en séance).

Les modifications présentées sont approuvées par acclamation.

10. Divers

La présidente clôt l'assemblée à 19h25 et invite les personnes présentes à un apéritif.

24.05.2024 / Isabelle Pauchard Loosli